
Norme internationale



1572

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Thé — Préparation d'un échantillon broyé de teneur en matière sèche connue

Tea — Preparation of ground sample of known dry matter content

Deuxième édition — 1980-08-15

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1572:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/391bc090-420d-428b-9f81-aca297ad3471/iso-1572-1980>

CDU 663.95 : 620.113

Réf. n° : ISO 1572-1980 (F)

Descripteurs : produit agricole, thé, essai, préparation de spécimen d'essai, spécimen d'essai, détermination, matière sèche.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 1572 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 34, *Produits agricoles alimentaires*.

(standards.iteh.ai)

Cette deuxième édition fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 5.10.1 de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la première édition (ISO 1572-1975), qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Portugal
Australie	France	Roumanie
Brésil	Hongrie	Royaume-Uni
Canada	Inde	Sri Lanka
Chili	Iran	Tchécoslovaquie
Colombie	Israël	Thaïlande
Corée, Rép. de	Pays-Bas	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pologne	URSS

Le comité membre du pays suivant l'avait désapprouvée pour des raisons techniques :

USA

Thé — Préparation d'un échantillon broyé de teneur en matière sèche connue

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de préparation et de détermination de la teneur en matière sèche d'un échantillon broyé de thé, en vue de déterminations analytiques pour lesquelles il est nécessaire d'exprimer les résultats par rapport à la matière sèche.

2 Références

ISO 565, *Tamis de contrôle — Toiles métalliques et tôles perforées — Dimensions nominales des ouvertures.*

ISO 1839, *Thé — Échantillonnage.*

3 Définition

Dans le cadre de la présente Norme internationale, la définition suivante est applicable :

matière sèche : Matière restant lorsqu'un échantillon broyé du produit est chauffé jusqu'à masse constante dans les conditions spécifiées.

4 Principe

Broyage de l'échantillon et détermination de la teneur en matière sèche de l'échantillon broyé par chauffage d'une prise d'essai dans une étuve à 103 ± 2 °C jusqu'à masse constante.

5 Appareillage

Matériel courant de laboratoire non spécifié par ailleurs, et notamment :

5.1 Broyeur, ayant les caractéristiques suivantes :

- construit en matériau n'absorbant pas l'humidité;
- facile à nettoyer et présentant un espace mort minimal;
- pouvant être réglé de façon à obtenir des particules susceptibles de passer complètement à travers un tamis de 500 μm d'ouverture de maille (voir ISO 565).

5.2 Récipient pour échantillon, étanche, propre et sec, en verre ou en tout autre matériau approprié n'ayant aucune action sur l'échantillon, et de contenance telle qu'il puisse être presque entièrement rempli par l'échantillon broyé.

5.3 Vase à peser, de forme basse, muni d'un couvercle ajusté.

5.4 Étuve à température constante, réglable à 103 ± 2 °C.

5.5 Dessiccateur, garni d'un agent déshydratant efficace.

5.6 Balance analytique.

6 Échantillonnage

Échantillonner le thé conformément à l'ISO 1839.

7 Préparation de l'échantillon broyé

À l'aide du broyeur (5.1), broyer une petite quantité de l'échantillon et la rejeter, puis broyer rapidement une quantité légèrement supérieure à celle qui est nécessaire pour les essais spécifiés et pour la détermination de la teneur en matière sèche.

Si, en raison d'une teneur en eau trop élevée, il n'est pas possible de réaliser un broyage à la finesse spécifiée en 5.1, il est alors nécessaire de présécher la partie de l'échantillon à broyer en l'introduisant dans l'étuve jusqu'à siccité suffisante. Laisser refroidir et procéder au broyage.

Transvaser le produit broyé dans le récipient pour échantillon (5.2), préalablement séché, et le fermer immédiatement.

8 Détermination de la teneur en matière sèche de l'échantillon broyé

8.1 Préparation du vase à peser

Introduire, dans l'étuve (5.4) réglée à 103 ± 2 °C, le vase à peser (5.3), son couvercle enlevé et placé à ses côtés, et les y laisser durant 1 h. Laisser refroidir dans le dessiccateur (5.5). Après refroidissement, mettre le couvercle et peser à 0,001 g près.

8.2 Prise d'essai

Peser, à 0,001 g près, dans le vase à peser préparé (8.1), environ 5 g de l'échantillon broyé.

8.3 Détermination

Introduire, dans l'étuve (5.4) réglée à 103 ± 2 °C, le vase à peser et son contenu, son couvercle enlevé et placé à ses côtés, et les y laisser durant 6 h. Laisser refroidir dans le dessiccateur (5.5), mettre le couvercle et peser. Remettre le vase et son couvercle dans l'étuve et chauffer à nouveau durant 1 h, laisser refroidir dans le dessiccateur, remettre le couvercle et peser; recommencer ces opérations, si nécessaire, jusqu'à ce que la différence entre deux pesées successives ne dépasse pas 0,005 g.

8.4 Nombre de déterminations

Effectuer deux déterminations séparées sur le même échantillon broyé (chapitre 7).

8.5 Remarque sur le séchage

En général, une période unique de 16 h dans l'étuve à 103 ± 2 °C donne des résultats équivalents, mais il appartient à l'analyste de le confirmer dans chaque cas particulier.

8.6 Expression des résultats

8.6.1 Mode de calcul et formule

La teneur en matière sèche, *RS*, de l'échantillon broyé, exprimée en pourcentage en masse, est donnée par la formule

$$m_1 \times \frac{100}{m_0}$$

où

m_0 est la masse, en grammes, de la prise d'essai;

m_1 est la masse, en grammes, de la prise d'essai séchée.

Prendre comme résultat la moyenne arithmétique des deux déterminations si la condition de répétabilité (voir 8.6.2) est remplie.

8.6.2 Répétabilité

La différence entre les résultats de deux déterminations, effectuées simultanément ou rapidement l'une après l'autre par le même analyste, ne doit pas dépasser 0,3 g de matière sèche pour 100 g d'échantillon.